L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 DECEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office atNew Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 30 DECEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

☞ **Achetez vos bonbons à 75 cts. la livre, vos fruits cristallisés à 60 cts. chez Adolphe Lemanne, confiseur, rue Royale. Voir son annonce.**

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas P. Gainault, coin des rues Gasquet et Napoléon, une vacherie.

Par Joseph C. Hodgson, No 60 rue du Camp, entre Gravier et Natchez, installations de gaz, globes, becs de gaz, etc., etc.; aussi, un cheval de wagon avec harnais.

Par D. E. Morphy, au dépôt Illinois Central R. R., 1000 balles de foin.

Par le Shérif, à la Bourse Arcade, le bail du magasin coin St-Charles et Canal, sous le Crescent Hall ; aussi, la propriété No 169 rue St-Charles.

Une Ecole professionnelle à la Nlle-Orléans, pour la femme.

On était en pleine séance et dans le feu de la discussion. Le comité, composé, moitié de dames, moitié de messieurs, était assez nombreux. On agitait une grave question : il s'agissait de régler une grande démonstration patriotique, dont tout le monde avait adopté l'idée avec enthousiasme. A mesure que l'on pénétrait dans les détails, les obstacles surgissaient, nombreux, puissants ; quelques-uns même semblaient insurmontables. Plus la séance avançait, plus il se manifestait de fatigue du côté des messieurs; plus l'ardeur était grande du côté des dames. Un des représentants du sexe fort, une des voix les plus autorisées de l'assemblée, prit la parole; il énuméra toutes les objections avec beaucoup de bon sens et une rare suite dans les idées. On avait échafaudé tout un programme brillant qui devait donner un véritable éclat aux cérémonies; il le démolit pièce à pièce; il énuméra tous les obstacles, fit voir que la plupart étaient infranchissables, et que la sagesse, la prudence les plus élémentaires commandaient que l'on renonçât au projet.

On allait procéder au vote et tout abandonner, d'un commun accord, quand une dame prit la parole, à son tour. Pensez-vous qu'elle s'amusât à réfuter les arguments qu'on venait d'accumuler contre la manifestation? Pas le moins du monde; elle laissa subsister toutes les difficultés que l'on avait accumulées; elle les admettait toutes, mais aucune ne l'effrayait. Elle s'attaqua à l'amour-propre des membres de l'assemblée; elle leur remua le cœur. L'idée était lancée, dit-elle, il fallait qu'elle aboutît. Il leur avait été loisible à tous de ne pas prendre l'initiative, mais du moment qu'ils s'étaient avancés, ils ne pouvaient reculer; la dignité s'y opposait, le patriotisme s'en révoltait. Pas une seule raison qui s'adressât purement et simplement à l'esprit, chaque parole allait droit à l'âme des auditeurs. En moins de cinq minutes, la dame avait changé toutes les opinions, relevé les résolutions, et les personnes qui étaient prêtes à voter le rejet, adoptèrent le projet à l'unanimité.

Qu'avait fait cette dame? Elle s'était peu souciée de montrer de l'esprit, elle avait dédaigné de s'attaquer aux obstacles. Elle ne voyait pas comment on en viendrait à bout, mais elle avait la parfaite conviction qu'on les surmonterait, quand ils se présenteraient. Elle avait du cœur, de la fierté, du patriotisme; elle les laissa parler tous les trois. Tous les trois furent entendus et trouvèrent de l'écho dans l'âme des auditeurs, et voilà comment le côté des dames l'emporta, en moins d'un quart d'heure, sur le côté des messieurs. La démonstration eût lieu, avec beaucoup de succès, beaucoup d'éclat, beaucoup d'enthousiasme et, le lendemain, les hommes, vaincus et convaincus de leur erreur, étaient forcés de proclamer, hautement, la supériorité de l'élan qui part du cœur et renverse tous les obstacles, sur les froids calculs de la raison qui se crée à elle-même des difficultés, qui les grandit à plaisir, qui finit par n'engendrer que des timidités et n'aboutit, bien souvent, qu'à des défaites.

Là, en effet, est la supériorité de la femme et le secret des succès qu'elle remporte dans toutes ses entreprises, même les plus irréalisables.

Il en sera de même du club qui se fonde, en ce moment, à la Nouvelle-Orléans; il promet de devenir pour les femmes un centre puissant d'activité, et il sera, bientôt peut-être, pour la plupart d'entr'elles, la plus précieuse des ressources.

Il y a deux, trois ans au plus, quelques jeunes filles et dames s'ingénièrent de fonder une société de bienfaisance et d'assistance mutuelle; elles étaient sans aucune ressource; presque toutes ayant un très faible revenu, elles pouvaient à peine réaliser, à la fin de chaque mois, la minime cotisation nécessaire pour faire face aux frais d'entretien de l'association. Elles s'engageaient, néanmoins, à fournir des secours à celles d'entr'elles qui étaient dans le besoin, les soins du médecin et les médicaments du pharmacien à celles qui étaient malades, des funérailles convenables et une tombe à celles que la mort frapperait.

Dans l'état de dénuement auquel se trouverait, tout d'abord, condamnée l'association, l'entreprise était regardée comme insensée. "Vous n'y réussirez pas," répétait-on, tous les jours, aux courageuses femmes qui en prenaient l'initiative et en assumaient la lourde responsabilité.

Elles laissèrent dire, et se mirent à l'œuvre; elles donnèrent des piques-niques, organisèrent des excursions. Tout cela leur procura de très jolis bénéfices. Elles apportèrent une étonnante économie dans leurs dépenses, un ordre remarquable dans la gestion de la société, laquelle est, aujourd'hui, prospère et rend d'éminents services à des centaines de dames que la misère eût, sans elle, cruellement éprouvées.

L'Ecole qui se fonde maintenant, qui sera bientôt en pleine activité, a des visées plus hautes encore. Le nouveau club se compose de femmes qui veulent se faire une situation par le travail, se créer une profession qui leur rapporte largement de quoi vivre et entretienne convenablement une famille. Elles consentent bien à verser une cotisation mensuelle, mais à la condition que cette cotisation leur rapporte au centuple, ou leur donne un métier honorable, une profession lucrative.

Elles peuvent devenir d'excellents sténographes, d'habiles ouvrières d'imprimerie, se rendre très-utiles dans les bureaux des différentes compagnies télégraphiques, mais elles n'ont pas les connaissances nécessaires pour occuper ces emplois. Comment acquérir ces connaissances? Le moyen est bien simple: A l'aide de leurs cotisations, elles engageront des professeurs habiles, qui leur enseigneront la sténographie, l'imprimerie, la télégraphie, et bien d'autres métiers encore. En un mot, le club n'est pas autre chose qu'une école professionnelle de la femme, créée par l'initiative de la femme, avec les deniers de la femme, et qui est appelée à une grande popularité. Ce que n'a pu, ni su, ni voulu faire la ville ou l'Etat, la femme l'a fait par son intelligence, initiative et le dévouement, l'entrain dont elle est seule capable. Et elle réussit ainsi, elle réussit toujours, parce qu'elle ne calcule pas ce que l'entreprise lui coûtera de peine et d'argent, parce qu'elle ne se soucie nullement des difficultés qu'elle rencontrera sur sa route. Elle n'écoute que son cœur—ce qui fait toute sa force; elle n'obéit qu'à son dévouement—ce qui est le secret de tous ses succès.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Le billet de loterie du tirage de lundi dernier, portant les numéros 36, 46, 64, classe 307, a gagné le gros lot de plusieurs milliers de piastres. M. R. F. Ruleau, qui en était le possesseur en partie ou en totalité, s'est fait payer hier son dû, ainsi qu'en fait foi un avis publié ce matin dans nos colonnes sous sa signature. Pour plus amples renseignements, voir l'avis en question.

Livrets de saison—Théâtre de l'Opéra.

En vente au contrôle des livrets de saison pour **$10**.

Foin, foin, foin—à 10 heures et demie aujourd'hui, au dépôt Illinois Central R. R. Voir l'annonce de D. E. Morphy.

Encan pour plombiers.—J. C. Hodgson, encanteur, vend aujourd'hui au No 60 de la rue du Camp, entre les rues Gravier et Natchez, tout le stock (fonds) dans l'affaire de la succession de M. H. Applegate. Voyez l'annonce.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 décembre 1885.

SOMMAIRE.

I.—**La Morte**, première partie, par M. Octave Feuillet, de l'Académie française.
II.—**Six Semaines en Océanie—I—L'Ile de Norfork et l'Archipel Fiji**, par M. le baron de Hübner.
III.—**Etudes sur l'Histoire d'Allemagne—La Décadence Mérovingienne**, par M. Ernest Lavisse.
IV.—**Le Combat contre la Misère—III—La Coopération et la Participation aux Bénéfices, La Charité**, par M. le comte d'Haussonville.
V.—**La Question du latin, à Propos d'un Livre récent**, par M. Ferdinand Brunetière.
VI.—**Les Météorites et la Constitution du Globe Terrestre**, par M. A. Daubrée de l'Académie des Sciences.
VII.—**Revue Musicale—Les Chœurs Bohémiens de Moscou, le Cid de M. Massenet à l'Opéra**, par M. Camille Bellaigue.
VIII.—**Revue Dramatique— Vaudeville: Georgette, de M. Victorien Sardou**, par M. Louis Ganderax.
IX.—**Les Livres d'Etrennes.**
X.—**Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.**
XI.—**Le mouvement financier de la Quinzaine.**
XII.—**Bulletin Bibliographique.**

Les élections du 13 décembre à Paris.

Le *Journal des Debats*, du 15:

Le 13 décembre 1885, Paris a voté moins activement, mais aussi mal que le 4 octobre. Le nombre des suffrages exprimés a été moindre ; de 130,000, le chiffre des abstentions s'est élevé à 180,000, soit un tiers environ des électeurs inscrits. Mais la répartition des voix est demeurée à peu près la même. Pendant ces deux mois, si la fatigue des électeurs s'est un peu accrue, leur opinion n'a pas changé.

La liste de la presse radicale socialiste arrive la première, avec un nombre de suffrages qui va de 138,000, à 115,500. Dans ce résultat d'ensemble, on peut observer un détail. Le radicalisme du cru, le radicalisme indigène l'a emporté sur le radicalisme d'importation. MM. Millerand, Maillard et Labordère sont des Parisiens pur sang, des "Parisiens "parisiennans," comme l'a dit un jour certain membre du Conseil municipal en parlant d'Etienne Marcel; ils l'emportent de quelque 15,000 voix sur les candidats empruntés à la province où ils avaient cessé de plaire, MM. de Douville-Maillefeu, Achard et Brialon. Mais c'est là une simple nuance. Elle sert à prouver, tout au plus, que l'on peut être prophète en son pays. Le fait essentiel, c'est que la liste de la *Justice*, de l'*Intransigeant* et des autres journaux d'Extrême Gauche tient la tête. C'est une belle liste, et dont Paris peut vraiment être fier.

La Droite vient ensuite. Elle recueille, à quelques milliers de voix près, le même nombre de suffrages qu'au 4 octobre. Le nom de M. Hervé, qui figure le premier, a été mis dans l'urne par 87,174 électeurs, celui de M. Vacherot, qui ferme la marche, par 84,687. L'écart entre eux est, comme on voit, peu considérable. Au mois d'octobre, M. Hervé avait eu 92,177 voix et M. Vacherot 86,480. La proportion est donc, si l'on tient compte des abstentions, restée sensiblement la même. Un sixième des électeurs parisiens s'obstine à bouder la république. Nous mentirions si nous disions qu'elle a fait, depuis deux mois, beaucoup d'efforts pour les ramener à elle.

La liste en tête de laquelle se trouvait le nom de M. Ranc a eu une destinée moins uniforme. Si M. Deroulède arrive en tête avec 105,531 voix, c'est-à-dire avec un nombre de suffrages supérieur à celui de la liste de Droite, on sait qu'il doit sa popularité à des motifs où la politique intérieure n'est pour rien. Si M. Ranc approche du chiffre de 100,000 et distance M. Hervé de quelques milliers de suffrages, son succès tient aussi à des raisons personnelles, et à sa position de chef de ce qui fut naguère un grand parti. Mais entre lui et M. Muzet, celui des candidats de sa liste qui vient ensuite, un vaste fossé se creuse ; la distance n'est pas moins grande entre M. Muzet et M. Delahaye. Ici, les fantaisies et les préférences des électeurs se sont éparpillées. Ils avaient devant eux, grâce aux choix impartiaux du comité Tolain, non pas un programme politique, mais une série de noms propres. Ils ont voté, en conséquence, à la débandade.

La liste de l'"Association républicaine" tient la quatrième place. M. Léveillé y vient le premier, avec 52,147 voix; M. Ribot ensuite, avec 42,732; puis M. Devès, avec 37,664 suffrages. C'est un résultat qui ne surprendra personne. On sait que M. Ribot n'avait pas un seul moment considéré le succès comme probable ni même comme possible. Un certain nombre d'électeurs parisiens lui avaient demandé son nom pour se grouper, pour se compter autour de lui, pour s'épargner à eux-mêmes et pour épargner à leurs amis la pénible nécessité de gaspiller ou de déchirer leur bulletin de vote. M. Ribot n'avait pas cru devoir se refuser à cet appel. Il n'avait pas livré une bataille électorale ; il s'était simplement prêté à une manifestation hâtivement organisée ou, si l'on aime mieux, à une expérience. Dans ces conditions, il ne pouvait pas être question pour lui d'une défaite. Quel que fût le nombre des suffrages réunis sur sa personne, son intervention désintéressée dans la lutte ne pouvait que l'honorer.

Quant à l'expérience, elle a été instructive. On s'était demandé combien de voix la liste de l'Association républicaine détacherait de la masse des suffrages de Droite, combien elle en prendrait à la masse des suffrages de Gauche. A cette double question, les chiffres du scrutin de dimanche répondent clairement. A M. Ranc et surtout aux autres candidats de la liste de M. Ranc, MM. Ribot, M. Léveillé et M. Devès ont enlevé de 20,000 à 40,000 voix. Sur la Droite ils en ont conquis quelques milliers à peine. Les "conservateurs" ont marché au scrutin avec une remarquable discipline.

La campagne engagée par M. Ribot ne les a pas entamés. Nous avons regret à constater le fait; mais nous serions aveugles ou de mauvaise foi si nous affections de le méconnaître ou si nous tentions de le nier.

Aussi bien, il ne nous décourage pas ; mais la leçon qui en résulte ne doit pas être perdue. Il importe que les républicains modérés la comprennent et en profitent. Les concessions aux fractions plus avancées ne leur ont jamais servi de rien. Pour une voix qu'elles leur procurent du côté de la Gauche, elles leur en font perdre deux du côté opposé, non pas assurément des suffrages de monarchistes purs, qui sont incorrigibles, mais de ces suffrages hésitants, incertains, conservateurs par instinct et indifférents à la forme constitutionnelle, qui vont aux hommes d'ordre pourvu qu'ils parlent net, pourvu qu'ils soient fermes et décidés. Nous sommes en minorité, soit ; mais gardons au moins ce qui fait notre raison d'être ; gardons la tradition des hommes d'Etat qui ont fondé le parti républicain modéré en même temps que la république, la volonté arrêtée de ne dévier de notre ligne, ni vers la réaction monarchique, ni vers le radicalisme de gauche, et la résolution inébranlable d'attendre sur notre terrain, sans en franchir les limites dans quelque direction que ce soit, la fin d'une crise qui ne peut pas durer.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 26 décembre :

Les travaux de roulaison sont terminés et tout le monde, planteurs et employés, est satisfait du résultat obtenu. En attendant que les travaux agricoles soient repris—ce qui ne sera probablement que vers le milieu du mois prochain ou au commencement de l'autre—chacun se propose de fêter aussi joyeusement que possible les fêtes de Noël et du jour de l'An.

—Depuis quelques jours, on voit avec plaisir le niveau de l'eau du bayou monter progressivement et on s'attend à voir, sous peu, les bâteaux à vapeur venir s'amarrer à notre wharf. Il y a encore une grande quantité de produits agricoles à expédier pour le marché de la Nouvelle-Orléans et qui seront bien vite emportés si cette légère hausse continue.

—La nouvelle du suicide du Juge F. S. Goode, arrivée lundi dernier, a frappé d'une douloureuse surprise notre population, car l'honorable défunt était connu, estimé et honoré de tous les citoyens de cette paroisse, où il avait immigré en 1840, venant de l'Alabama où il était né.

En 1857 il fut élu sénateur ; en 1860, candidat pour le congrès, devant la convention démocratique; il fut battu par l'Hon. Miles Taylor. En 1861, le gouverneur Moore le nomma avocat général, et, en 1874, il fut élu au sénat et choisi comme président du comité judiciaire. Plus tard, il fut élu juge du 19me district judiciaire, position qu'il a honorablement occupé jusqu'au moment où il a mis fin à ses jours. Ses restes ont été inhumés mardi dernier, dans le cimetière, en présence de toute la population de la paroisse Terrebonne.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 26 décembre :

Le temps a été, cette semaine, doux, presque printanier ; aussi les affaires ont-elles été excellentes, et nos marchands doivent se féliciter de la situation.

—Le juge Beattie, le capt B. F. Vinchester et une foule de notabilités des paroisses environnantes, sont venus à Houma, cette semaine, pour assister aux funérailles du juge Goode et rendre les derniers devoirs à notre éminent concitoyen.

Le juge Flavins Sidney Goode est mort sur l'habitation Ridgeland, Bayou du Large, à l'âge de 56 ans. Il était natif de l'Alabama, conté de Perry, et résidait dans la paroisse Terrebonne, depuis 35 ans. Il s'était établi, tout jeune, dans notre paroisse, où il commença à étudier le droit. En 1861, dès les débuts de la guerre, il s'enrôla dans une compagnie de volontaires. Tout le temps de son engagement, il fit vaillamment son devoir, comme soldat. Il revint ensuite en Louisiane et fut avocat général de l'Etat, sous l'administration du Gouverneur Moore. Rentré à Terrebonne, après la guerre, il y reprit l'exercice de sa profession. Quand, en 1879, on changea les districts de l'Etat, et que furent créées les paroisses de Ste. Marie et de Terrebonne, Goode fut élu juge du 19e district judiciaire, à l'unanimité. Il laisse trois filles dont une seule est mariée. Il a pu commettre quelques erreurs, mais, comme citoyen, comme soldat, comme législateur, comme juriste, il a conservé un nom intact, et sa parfaite honorabilité n'est contestée par personne. Quant à sa popularité, elle était immense. On l'a bien vu à ses funérailles qui avaient attiré une foule comme on n'en a jamais vu dans notre localité.

—Maintenant que la roulaison est terminée, et que nos planteurs commencent à faire la part du doit et de l'avoir, ils trouvent que la récolte n'a pas été aussi fructueuse qu'ils l'espéraient. Il en résultera une gêne générale pendant tout l'hiver.

—Nos marchands se plaignent beaucoup des retards que la compagnie du chemin de fer apporte dans le transport du fret. Les marchandises n'arrivent pas au moment où on les attend, et le placement en devient difficile.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St. Landry, du 26 décembre :

Nous recevons la correspondance suivante de Hassville : "Le temps a été excellent, tout le temps, à l'exception de quelques froids. Les planteurs sucriers ont réussi au-delà de leurs désirs. La canne a donné un bon rendement ; en quelques endroits, on a fait jusqu'à quatre boucauts l'acre.

"La roulaison est terminée à peu près partout. La saison lui a été on ne peut plus favorable, et nous avons eu à compter très peu d'accidents dans les sucreries.

"La récolte du coton a été quelque peu endommagée par la pluie et les chenilles, mais, en fin de compte, elle a été assez bonne. Pourtant, comme le disait devant nous un ancien fermier, "comment peut-on se tirer d'affaires en vendant le coton sept sous la livre? Il ne nous reste pas assez d'argent pour acheter nos provisions."

Nous nous sommes hasardés alors à lui dire: "Pourquoi ne faites-vous pas vous-même votre viande salée, pourquoi ne faites-vous pas votre maïs? Pourquoi allez-vous acheter tout cela à Chicago?"

—On se plaint beaucoup ici de ce que les chemins de fer ne réduisent pas leurs prix, pour permettre aux habitants d'aller voir l'Exposition de la Nouvelle-Orléans.

—Le maïs se vend, chez nous, 50 cénts le boisseau; aussi notre population de couleur, qui en a récolté, fait-elle de bonnes affaires. De leur côté, ceux de nos fermiers qui connaissent leur métier, se gardent bien de livrer leur grain, immédiatement ; ils le gardent pour eux et attendent la hausse, pour s'en défaire.

Les patates douces et les navets sont très-abondants et se vendent bon marché.

On parle beaucoup de la création d'une nouvelle paroisse, qui serait formée de différentes portions de St-Landry, Vermilion et Calcasieu. Rayne en serait le chef-lieu.

Le territoire désigné est assez grand et assez fertile, pour créer cette nouvelle paroisse, sans augmenter les charges des contribuables.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 26 décembre :

La plupart de nos planteurs ont maintenant achevé la roulaison. A très peu d'exceptions près, ils sont satisfaits de leur récolte. Il est vrai qu'en certaines localités, la canne n'a pas rendu ce qu'on en attendait, mais le résultat définitif est très bon. On n'a peut-être jamais vu une saison aussi favorable aux travaux de la roulaison.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 26 décembre :

M. Ernest Potier, du premier "ward" de notre paroisse, nous a rendu visite, il y a quelques jours, et nous a fait un rapport très favorable de la récolte de son voisinage. Il nous a appris que M. Maurice Colomb, un de ses voisins, habitant de la paroisse St-Landry, a envoyé, de chez lui, à la Nouvelle-Orléans, 300 balles de coton.

—M. Julien St-Julien, un de nos excellents concitoyens, ancien soldat de la Confédération, est mort à sa résidence. Il laisse une veuve et deux enfants pour pleurer sa perte.

—Marié, à l'Eglise Ste. Anne, Royville, par le Rév. Père Chabrier, le Dr P. A. Duplelx à Mlle Clémentine Roy. Toute notre communauté, qui les connaissait et les estimait, forme des vœux pour leur bonheur.

Le *Weekly Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 26 décembre :

Il a été fait une grande réception à Mgr Leray, la semaine dernière, à Pointe-à-Hache. Le prélat est venu ici, par le "Sun Beam" pour administrer le sacrement de la confirmation, à l'Eglise St-Thomas, puis à l'Eglise St. Patrick, Home Place et, enfin, à Buras Settlement—en tout, 189 confirmations.

—Pendant toute la semaine, le temps a été magnifique dans notre paroisse.

—Le chenal, en dehors des jetées Eads, a été fourni de bouées. On y placera bientôt un phare qui indiquera le chenal, pendant la nuit—de sorte qu'à toute heure, les navires pourront s'engager, sans danger, dans le fleuve. Jusqu'à présent, il fallait s'en fier aux lumières des pilotes; mais ces lumières n'étaient qu'à l'usage de ces derniers. Maintenant il y aura un phare permanent et à l'usage de tous.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravés aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sept85—1an

CHRISTMAS ON WHEELS.
Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,
162 RUE GRAVIER.
BICYCLES, TRICYCLES, VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES, VOITURES D'ENFANT, BUGGIES ET VOITURES DE PLAISIR, ETC.
19 juil 85—1an

Nous publierons, demain, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

A l'arrivée du *Comorin* à Alger, le colonel Herbinger a été interviewé par plusieurs journalistes. Voici le récit de son entretien avec un rédacteur de l'*Akhbar*. Comme on le sait déjà, le lieutenant-colonel s'est tenu sur la plus grande réserve :

"—Nous vous importunons, colonel; mais vous ne deviuez que trop le motif de notre démarche. La déposition du général Brière de l'Isle a eu un tel retentissement qu'elle vous transforme tout de suite en homme du jour. Vous connaissez ces attaques, qu'en pensez-vous?

"—Mon infériorité de grade et ma situation de militaire m'obligent à une réserve absolue ; je vous ferais une réponse précise sur un seul point que je sortirais des limites que m'impose mon devoir.

"—Cependant, colonel, il y a peut-être un ou deux points, dans la conversation que vous venez d'avoir avec un de mes confrères, sur lesquels il vous conviendrait d'insister particulièrement.

"—Soyez persuadé que j'ai conservé vis-à-vis du directeur de l'agence Havas, comme à l'égard de tout autre, la même réserve absolue que je conserve à votre égard.

"—Mais enfin, sans vous presser de questions sur les graves incidents que vous savez, est-ce ici que vous les apprenez?

"—Oui, dans les points de détail; je n'avais pas évidemment une connaissance aussi complète des dépositions faites devant la commission d'enquête. Mais, pour le gros des accusations en elles-mêmes, tout ce qui a pu et pourra jamais être dit l'a déjà été devant la commission d'enquête au Tonkin même.

"—On objecte précisément que ces arguments ont été produits par vous devant une simple commission d'enquête et non pas devant un conseil de guerre. Pourriez-vous me répondre à ce simple point de fait?

"—A cet égard, je puis vous affirmer que le conseil devant lequel j'ai comparu était un conseil de guerre et non pas une commission d'enquête, qui a rendu une ordonnance de non-lieu, comme vous pouvez le savoir."

Il est évident pour nous, à la façon dont le colonel Herbinger a consenti à nous fixer sur ce point, que sa thèse est de soutenir que toutes les accusations possibles et imaginables ont été produites devant ce conseil de guerre et que l'ordonnance de non-lieu rendue par ce tribunal est la plus éclatante preuve de son innocence.

Telle sera vraisemblablement la défense du colonel devant la commission de la Chambre des députés et tel sera le fond de sa déposition.

Mais poursuivons le récit de nos interrogations :

"—Ainsi, colonel, vous ne désirez rien répondre en ce qui concerne l'accusation d'ivresse? Cependant, cette accusation s'adresse à l'homme privé en quelque sorte.

"—Si la moindre protestation pouvait avoir une valeur quelconque actuellement, je me garderais même de l'émettre, mais, en pareille circonstance, toute protestation est forcée.

"*L'ivrogne pris en flagrant délit proteste bien, j'aurais franchement mauvaise grâce à ne pas en faire autant!* (sic).

"—Quand comptez-vous repartir?

"—Ce soir même, sur le *Comorin* qui m'a amené et qui me débarquera à Toulon.

"Je repartirai directement pour Paris, où ma première visite sera pour le ministre de la guerre.

"—Comptez-vous être entendu concurremment avec le général Brière de l'Isle?

"—Je ne sais, mais il me paraît difficile que la commission de la Chambre, qui a entendu les attaques, ne tienne pas à entendre la défense.

"Je m'expliquerai alors clairement et sans réticences."

Nous primes à ce moment congé du colonel Herbinger, qui nous a fait, nous nous plaisons à le reconnaître, l'impression d'un homme du monde et d'une affabilité assez rare chez un militaire.

Le colonel s'explique avec beaucoup de facilité ; il a la parole nette et est d'une loquacité assez remarquable.

Il a d'autant plus de mérite à s'exprimer avec aisance et à ne guère chercher ses phrases que le fond de sa conversation est vide de faits.

Le Jour et la Nuit.

La troisième représentation de cette opérette si populaire a lieu ce soir, **à l'Opéra.**

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier marchand-tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

M. Pralon, Bernard (Doubs,), Philippon, etc., ont déposé, sur le bureau de la Chambre de France une proposition revêtue d'une cinquantaine de signatures et ayant pour objet l'établissement d'une taxe de séjour sur les étrangers. Cette proposition vise particulièrement les fils d'étrangers résidant en France.

Ils ont tous les avantages accordés aux jeunes Français sans en avoir les charges. Ils ne payent pas l'impôt du sang. La taxe serait une compensation.

Les auteurs de la proposition pensent, toutefois, qu'on pourrait exempter de la taxe, par un traité particulier, et en échange d'avantage compensateurs, les nationaux de tel ou tel pays.

Voici, d'ailleurs, le dispositif de cette proposition de loi :

"Art. 1er.—Tout étranger résidant en France payera une taxe de séjour de 18 fr. par an.

"Cette taxe sera réduite à 6 fr. pour les ouvriers travaillant à la journée et autres gens de service.

"Sont dispensés de la taxe la femme de l'étranger et les enfants mineurs vivant avec le ménage commun et n'exerçant pour leur compte aucune industrie ou profession.

"Art. 2.—L'étranger qui ne se serait pas fait inscrire dans les deux mois de son arrivée sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de la commune de sa résidence sera inscrit d'office, et cette inscription rétroagira jusqu'au jour de l'arrivée de l'étranger qui payera double taxe pendant la première année de son séjour.

"Art. 3.—L'étranger né en France et n'ayant pas réclamé la qualité de Français dans l'année de sa majorité payera du jour de sa majorité la taxe entière triplée, soit 54 fr., sans bénéficier, le cas échéant, de la réduction portée à l'article 1er, en faveur des ouvriers travaillant à la journée et autres gens de service.

"Art 4.—La taxe de séjour bénéficiera pour un tiers à la commune de la résidence, et pour les deux autres tiers à l'état."

La Chambre de commerce de Paris s'est réunie pour délibérer sur la lettre qui lui avait été adressée par le ministre. Elle s'est prononcée pour une exposition internationale, mais sous réserve expresse que toutes les puissances étrangères, surtout l'Allemagne, y prendraient part.

Quant à l'Angleterre, elle n'envoie plus, aux Expositions continentales, que quelques produits de peu d'importance. Elle établit chez elle des expositions annuelles. C'est l'Allemagne qu'il nous faut—dit le *Journal du Havre*—car nous avons besoin d'étudier les procédés de sa fabrication et de son industrie.

Dépêche adressée de Madrid, à la *République Française*, du 15 décembre :

14 décembre.

Les journaux républicains fédéraux disent qu'il est inutile de demander par les armes et la violence la forme du gouvernement qu'ils peuvent obtenir par la persuasion.

Un léger tremblement de terre a été ressenti à Hernani, province de Guipuzcoa.

Le cardinal Paya, archevêque de Saint-Jacques de Compostelle, a défendu aux prêtres de son diocèse de s'occuper de politique en chaire.

La *Gaceta* publie le compte-rendu des funérailles du roi Alphonse et le texte de l'oraison funèbre remarquable prononcée par l'archevêque de Valladolid.

Un service funèbre pour le roi Alphonse a été célébré aujourd'hui à l'église française de Madrid. Le consul de France, le personnel de l'ambassade, les membres de la colonie française, y assistaient. Toute l'église était tendue de noir et brillamment illuminée.

Les journaux de Paris du 14 décembre nous annoncent que le Pape Léon XIII est très souffrant. Le bruit qu'il était fort dangereusement malade à même couru. Toujours est-il que sa santé est très altérée. Le souverain-pontif est obligé de garder la chambre, les douleurs intestinales dont il souffre depuis longtemps ayant beaucoup augmenté, ces jours derniers.

En réponse à une question faite au gouvernement dans la séance du Reichstag du 11 décembre et ayant pour objet la probabilité de la participation de l'Allemagne à l'Exposition de 1889 à Paris et l'organisation de l'Exposition nationale allemande, M. de Betticher a déclaré que le gouvernement français n'avait encore fait aucune communication à ce sujet et qu'on n'avait pas eu, en conséquence, de parti à prendre. Quant à l'Exposition de Berlin, le gouvernement ne pouvait encore intervenir, les avis qui lui étaient parvenus donnant des avis fort différents et l'opinion publique ne s'étant pas encore prononcée nettement.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite le jeudi 7 janvier 1886, à la Cathédrale St. Louis, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de Mme HÉLOISE CANONGE, née HALPHEN, décédée à la Nouvelle-Orléans le lundi 7 décembre 1885.

Les parents et les amis des familles Canonge, Halphen, De Vezin, Nott, Fuseller, Chrétien, Arnoult sont priés d'y assister.

30 déc—à la date.

Décédé mardi soir 29 décembre 1885 à 7 1/2 h à l'âge de 58 ans et 4 mois, J. L. EMILE BOUNY. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi 30 décembre à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No. 188 rue Mandeville entre Urquhart et Morales.

Décédée hier à 7 heures et demie du matin, Dame Vve JULES HUANT, née Cécile Dégelos, âgée de 53 ans. Les amis et connaissances des familles Huant, Dégelos, Smith et Delahaye, ainsi que la société des Dames Louisianaises sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence No 145 rue Roman, près Dumaine.

Les journaux de Baton-Rouge et d'Iberville sont priés de reproduire cet avis.

Société d'Assistance Mutuelle des Dames Louisianaises de la Nouvelle-Orléans.—Décédée, hier matin, à 7 1/2 heures, âgée de 53 ans et demi, Dame Veuve JULES HUANT, née Cécile Dégelos, membre fondateur, de cette Association. Les officiers et les membres sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 10 heures A. M. Le convoi partira de la maison mortuaire rue Roman, entre Dumaine et Ste-Anne.

B. FRÉMAUX, Présidente.
C. C. DELERY, Secrétaire.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Avis.

$5,100.

Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1885.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet de combinaison Nos 36, 46, 64, Classe 307, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Cinq Mille Cent Piastres, le lundi, 28 décembre 1885; le dit billet ayant coûté la somme de vingt-cinq cents, au bureau de Hy. Llorens, 247 rue Poydras, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

R. P. RULEAU,
chez Geo. Theilen, 78 rue South Rampart.
30 déc—1f PP

Société d'Assistance Mutuelle de Saint-Maurice.
(Casernes et Versailles.)

Les membres de cette société sont, par le présent avis, notifiés que l'élection des officiers pour l'année 1886, aura lieu JEUDI, 31 Décembre 1885, à l'asile, de 4 à 7 heures de l'après-midi.

Le dépouillement des votes se fera après l'ajournement de l'assemblée générale, trimestrielle et obligatoire, qui aura lieu le même jour et au même endroit, à 7 heures précises du soir.

Par ordre du Président,
A. SAMBOLA.
F. A. PUYAU, Secrétaire.
30 déc—2f

Bureaux du New Orleans City and Lake Railroad Company, No 102 rue du Canal (deuxième étage), Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1885.—A une réunion régulière du CONSEIL DE DIRECTION, tenue le 9 du courant, un DIVIDENDE TRIMESTRIEL D'UNE PIASTRE ET CINQUANTE SOUS par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du LUNDI 11 janvier 1886. Le livre de transfert sera clos du 1er au 11 janvier.

W. E. LEVERICH, Secrétaire.
26déc—16f

Avis.

Conformément aux exigences de la Charte de "La Société de Secours pour les Orphelins," l'assemblée annuelle pour l'élection de huit directeurs de la dite Société pour servir pendant l'année, aura lieu au bureau de M. James McConnell, 25 Commercial Place, le 4 janvier 1886, entre les heures de 12 m. et 2 p. m.

Par ordre du Board.
FRANK N. BUTLER, Secrétaire.
30déc—au4jan

POUR LA NOEL ET LE PREMIER DE L'AN!

Nouveautés en
DIAMANTS, EN MONTRES
—ET EN—
Jolie Bijouterie!

J'ai maintenant un des plus jolis et des plus complets assortiments qui aient jamais été montrés ici.

PRIX TRÈS MODIQUES!
ET MARQUÉS EN CHIFFRES SIMPLES ET DISTINCTS!
A. M. HILL, Bijoutier,
NO. 115 RUE DU CANAL,
ET 84 ET 86 RUE ST. CHARLES............COIN PASSAGE COMMERCIAL.
18 déc—2 sem. M. JULES MÉTÉYÉ est attaché à la maison.

E. A. TYLER, FILS
INFORME LE PUBLIC QUE SON MAGASIN EST SITUÉ AU NO 3, RUE DU CAMP. IL APPELLE L'ATTENTION SUR SON STOCK ENTIÈREMENT NOUVEAU DE DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUTERIE FINE, LE TOUT DU DERNIER GENRE ET DES MEILLEURS MODÈLES. SON STOCK CONSISTE ENTIÈREMENT EN ARTICLES DE CHOIX QUI ONT ÉTÉ CHOISIS AVEC LE PLUS GRAND SOIN ET QUI SERONT VENDUS A AUSSI BAS PRIX QUE DES ARTICLES DE PREMIER ORDRE PEUVENT L'ÊTRE. UNE INSPECTION EST SOLLICITÉE. LES MARCHANDISES SONT TOUTES NOUVELLES—PAS DE VIEUX STOCK. UNE ATTENTION SPÉCIALE EST DONNÉE AUX RÉPARATIONS DE LA BIJOUTERIE. MONTRES FINES ET CHRONOMÈTRES. MONTRES WALTHAM, ET PRIX MODIQUES UNE SPÉCIALITÉ.
3 - - - - RUE DU CAMP - - - - 3
19 déc—2 sem—1 l Dim —3m

Maison Himbert,
CONFISERIE—PATISSERIE.
COIN ST-LOUIS ET ROYALE,
Vient de recevoir, pour les fêtes de Noël et du Premier de l'An, un choix de **Bonbons fins, Fruits français, Chocolats à la crème double vanille, Nougatine et Abricotine**, etc. Pour les réveillonnements: **Galantines truffées, Pâtés de gibiers** de toutes qualités. Aussi un grand assortiment de Gâteaux glacés, Bonbonnières françaises garnies, à 15 et 25 sous.
Marrons glacés importés.
22déc—2sem E. HIMBERT.

CONFISERIE BONNECAZE.
GROUCHY & DOMECQ, PROP.,
COIN CANAL ET BARONNE.
Venant d'être reçu directement un magnifique assortiment de Bonbonnières et autres Articles de Fantaisie pour cadeaux de Noël et du Premier de l'An, ainsi que Bonbons Dragées, Fruits et Chocolats Français, venant des premières maisons de Paris. Téléphone No 1122. 20 déc—2 sem

AMESUREQU'ILAVANÇAITENAGE!
Plus on vieillit plus on doit être sage. Ceux qui s'y connaissent s'adressent toujours pour leur
APPROVISIONNEMENT DE JOURS DE FÊTE CHEZ
LOPEZ.
Cette maison, depuis 1850, a toujours tenu le premier rang parmi les confiseurs parisiens. Son chef, venant d'arriver d'Europe avec les DERNIÈRES NOUVEAUTÉS en fait de CONFISERIE DE FANTAISIE, est prêt à remplir dans le plus bref délai, toutes les commandes qui lui seront faites pour mariages, pour les fêtes, etc. **LOPEZ, 178 rue du Canal.**
23déc—2 sem

D. H. Holmes.
GRANDE VENTE DE SOIERIES.
Nous appelons l'attention des acheteurs sur un vaste assortiment de Soieries noires et en couleur reçues la semaine dernière. Ces marchandises sont entièrement nouvelles, et seront vendues aux prix d'importation. Les acheteurs devraient mettre à profit la circonstance.
155 Canal St
4 oct—6 mois

ROYAL CONFECTIONERY.
Chocolat Maillard. Chocolat Maillard
Adolphe Lemanne,
Coin ROYALE ET ST. PIERRE.
Bonbons fins à 75 c. la livre. Fruits crystallisés à 50 cents la livre.
Nepolitains, Abricotines. Grande Duchesse, Nougatines. Légitimiste, Amandines. Pralines et Dragées de premier choix. Figues et Figues farcies. Brochettes et Pâtes de pomme. Prunes vertes, Petites pommes. Pêches, Melons, Ananas.
Comme les années précédentes: Poches, Surprises, Cartonnages, et une variété de gateaux glacés décorés.
Fruits français et Marrons glacés.
20 déc—20 23 24 25 27 30 31—jan 1

Marchandises des Jours de Fêtes.
Reçues par le vapeur "Dupuy de Lome", d'Anvers, Havre et Bordeaux
Vins en barriques et en caisses de la célèbre maison de
MESSIEURS SEIGNOURET FRÈRES, DE BORDEAUX.
Pontet Canet, Chateau Dillon, Côte de Fronsac, Blanquefort, Côtes de Bourg, Pompignac, Montferrand, Floirac, St. Julien, Chateau Yquem, Chateau La Tour Blanche, Haut Sauternes, Sauternes, Bommes Sainte Croix du Mont et Chateau Blagnac.
—De la même Maison—
Cognac Fine Champagne grandes et demi-bouteilles. Huile vierge en bouteilles, magnums et estagnons.
—Champagne en grandes et demi-Bouteilles de—
Messieurs G. H. MUMM & CIE., de Reims.
Cordiaux en bouteilles, carafes, cruchons et paniers riches de
—L'Ancienne et célèbre maison—
MARIE BRIZARD & ROGER, DE BORDEAUX.
Anisette, Curaçao, Marasquin, Vanille, Cacao à la Vanille, Cacao Chouva à la Vanille, Huile de kirsch, Noyau, Eau-de-vie de Danzick, Crême de Vanille, Pralines grillées à la Vanille, Parfait-amour, curaçao praliné, Elixir aromatique Jaune et Verte.
—Conserves alimentaires de—
MESSIEURS RODEL, FILS & FRÈRES, DE BORDEAUX.
Sardines à l'huile sans arêtes en quart et demi-boîtes.
MESSIEURS P. DANDICOLLE FILS & GAUDIN AINÉ,
Petits Pois, Champignons, Moules, Légumes, Cèpes, Morue, Olives farcies aux anchois, Auchois à l'huile, Moutarde, Asperges, etc.
MONSIEUR AUGUSTE GILLET, LORIENT.
Sardines à l'huile, quarts et demi-boîtes, Petits Poits, etc.
COGNAC EN FUTS ET EN CAISSES.
MESSIEURS OTARD, DUPUY & CIE., COGNAC
Des récoltes depuis 1836 à 1883.
MESSIEURS COCQ PÈRE & FILS, COGNAC
Des récoltes depuis 1802 à 1880.
—EGALEMENT:—
Bière de Bass et de Guiness de Messieurs E. & J. BURKE.
Vins de Bourgogne de Monsieur PIERRE PONNELLE.
Bénédictine de D. O. M.
Fruits au jus et à l'eau-de-vie, Chartreuse jaune et verte, Vins doux et secs de la Californie, tels que, Angelica, Muscat, Malaga, Catawba, Sauternes, Riesling, Bourgogne et Claret de la maison bien connue de MESSIEURS LACHMAN & JACOBI, San Francisco. Genièvre, Rums de Jamaïque et Santa Cruz, Whisky d'Irlande et d'Ecosse, Eaux-minérales, telles que l'Apollinaris, Hathorn, Vichy de la source Celestins, Capres, Olives, Cornichons, Vins du Rhin, Sherry, Porto, Kummel, Vermouth, Absinthe, Kirsch.
—EGALEMENT:—
Raisins secs en quarts, demi et grandes boites de la maison Campuzano Frères, Malaga.
Les nombreux témoignages qui ont été reçus par Messieurs **Seignouret Frères, Marie Brizard & Roger, Edouard Pernod, Cantrell & Cochrane, Otard Dupuy & Cie, E. & J. Burke G. H. Mumm & Cie.**, des différentes Expositions célèbres, sont une preuve de la supériorité de leurs marchandises. Les médailles en or qui leurs ont été décernés au "**World's Industrial & Cotton Centennial Exposition**" de notre ville, est un autre triomphe à ajouter.
A VENDRE PAR
SCHMIDT & ZIEGLER,
49, 51, 53 et 55 Rue South Peters, Nouvelle-Orléans.
13 déc—15f—PP

Vin de Champagne de Krug & Co., REIMS.
"KRUG SEC,"
Qualité sans égale,
la seule venant maintenant aux Etats-Unis.
Le vin de champagne "Krug" en paniers n'est plus importé aux Etats-Unis, où il n'est expédié maintenant qu'un vin "Krug", en caisses, le "CRUG SEC" qui est sans égal, même parmi les marques les plus renommées.
En vente chez les Agents pour les Etats du Sud,
BASSETTI & XIQUES,
67 & 69 Decatur St., New-Orleans.
22 déc—4 m—DMaJ

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphia, Penn. pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey**, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent, Bureau rue Magasine, 99, Nlle-Orléans.
6 oct 85—1an

Spectacles, Bals, &c.

LE JOUR ET LA NUIT!
A L'OPÉRA CE SOIR.
MERCREDI EN MATINÉE.
Bébé—L'Eté de la St-Martin.
30déc—1f

Musée de Dix Sous de Robinson.
Un Joyeux Jour de Noel à Tous.
Un Grand Double Spectacle de Merveilles et de Curiosités pour le Jour de Noel.
Première fois en cette ville de
LITTLE FLORA,
La charmeuse de serpent, et son monstre Iron-Bound Plate-Glass Den of Hugh Reptiles.
Gros garçon de l'Ohio, R. J. James. Agé de 20 ans. Poids 504 livres.
Souvenez qu'un grand régal est réservé pour tous. Ne manquez pas d'amener vos enfants voir le coup-d'œil et grand double spectacle.
Il n'y a pas une place comme le Musée pour amuser les jeunes et les vieux. Une troupe Mammoth plus grande et plus belle que jamais. Venez voir.
Entrée partout, 10 cents. 25 déc—

UNIVERSITE TULANE.
Cours d'Art Gratuit le Soir, pour les Dames.
Un Cours le soir pour les Dames sera ouvert à l'Université Tulane à l'Ecole des Exercices Manuels, au coin des rues Lafayette et Dryades, le MERCREDI, 6 janvier 1886. Le but de ce cours est de fournir aux Dames employées le jour l'occasion d'acquérir des connaissances de ces arts industriels qui peuvent avoir une application pratique dans cette communauté, et qui peuvent leur être une ressource pécuniaire, tels que: le matelage de l'acier, les travaux décoratifs de Terra Cotta, gravure sur métal, découpure sur bois, impression sur cuir, etc. Pour assurer le succès de cette entreprise, une excellente classe de dessin et un préliminaire essentiel. Des demandes d'admission, appuyées de bonnes recommandations doivent être adressées à M. Wm O. Rogers, secrétaire, à la salle Tulane, rue Dryades, près Canal. Les demandes doivent être envoyées aussi tôt que possible, car le nombre des élèves sera restreint.
M. PRESTON JOHNSTON, Président.
25déc—10f

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.
Rue St-Charles.
Une heureuse Année :
COMMENÇANT DIMANCHE 27 DÉC.
Matinées Mercredi et Samedi, et une Matinée spéciale le JOUR DE L'AN.
Le Comédien populaire et accompli,
ROLAND REED,
Supporté par la meilleure compagnie qui ait partagé ses succès dans la très risible comédie de Fred. Marsden,
HUMBUG,
M. Reed introduira dans "Humbug" son nouveau (droit d'auteur)
Pocket Edition of "The Mikado."
Il a été le premier qui ait rempli le rôle de Koko en Amérique et il n'a pas d'égal dans ce rôle.
Dimanche, 3 janvier—Atkinson's Peck's Bad Boy Co. 26déc—

THEATRE ST. CHARLES DE BIDWELL.
Star Dramatic Company.
Dernières représentations de
YOUTH!
Mardi, 29, et Mercredi, 30, | AUSSI | MATINÉE MARDI.
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI.
Aussi le Jour de l'An et Samedi en Matinée.
A la demande générale,
TAKEN FROM LIFE!
Avec ses beaux effets scéniques, Personnel brillant, etc.
Dimanche, 3 janvier 1886—Le grand drame émouvant, MAN AND WIFE. 29déc—

PANORAMA
BATAILLE DE PARIS,
Coin des rues Canal et Dauphine.
OUVERT TOUS LES JOURS
LE DIMANCHE COMPRIS,
De 8 heures 30 du matin à 10 heures 30 p. m. Entrée—Adultes, 50 Cts; Enfants, 25 Cts.
11 déc—

THEATRE DE FARANTA.
Coin Orléans et Bourbon.
A cinq minutes de marche de la rue du Canal.
UNE HEUREUSE ANNÉE!
—Dernière semaine du—
CIRQUE,
Commençant le LUNDI 28 décembre.
Matinées tous les jours.
Prix des matinées..............10 cents
Sièges opéra numerotés..........25 cents
Prix du soir..............10 à 25 cents
Sièges opéra numerotés..........50 cents
Les sièges peuvent être retenus une semaine à l'avance.
Première fois à la Nouvelle-Orléans d'un cirque ayant tente, murs de côté, arène, et tout complet sur la scène.
Lundi, 4 janvier—Edwin Clifford "MONTE CRISTO" Combination. 27 déc—

MANTEAUX
Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de
MANTEAUX et de SURTOUTS,
Aussi en
MARCHANDISES de NOEL,
Telles que Gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Satchels, Extraits et divers articles de fantaisie.
Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc
Nous offrirons aussi notre fonds choisi de
TAPIS
à des prix réduits.
Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal.
20déc—3m

Michel Lion & Cie
195, 197 et 199 Rue DECATUR,
COIN STE. ANNE.
LES
Marchands de Vêtements renommés
Offriront maintenant et pendant les
JOURS DE FETES
les bargains suivants :
200 COSTUMES tout laine pour hommes et jeunes gens, à $5, $6.50, $9 et $10.
200 PANTALONS tout laine à $2, $2.50, $3.50 et $4.
250 COSTUMES de garçons et d'enfants de 3 à 11 ans, à $2, $2.50 et $3.00.
150 CULOTTES courtes pour enfants, à 60, 70 et 75 cents.
Un assortiment vaste et bien assorti de
PARDESSUS D'HOMMES
à $3 et au-dessus.
Aussi, un assortiment complet de
COSTUMES ÉLÉGANTS EN LAINE COCKSCREW
noirs, marrons, bleus et blancs, sans supérieurs en qualité et comme prix.
Un instant d'examen de notre stock convaincra le visiteur de ce fait.
MICHEL LION & Cie.
6déc—1m—DMarMar PP

Meubles!!
LA MAISON
P. DÉJAN,
Coin Dauphine et Quartier,
Vient de recevoir un grand assortiment de Meubles du dernier GENRE et des MEILLEURS MODÈLES, tels que Chambres à coucher NOUVEAUTÉ, avec GLACES ... VELOURS ... CHE ... [illegible]

LA BOTTE ROUGE!
—A L'ENSEIGNE DE LA
"BOTTE ROUGE,"
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
10déc—1m—Mer.Sam.Dim.

PHARMACIE H. J. RIVET.
(R. et H. J. RIVET, Jr. Propriétaires)
Coin des rues Royale et Ste-Anne
Médicaments Allopathiques et homéopathiques, bandages, parfumeries, etc.
Prescriptions des médecins remplies avec soins à toute heure du jour et de la nuit.
27 déc—2 m. Dim Mer.

C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.
Couverts en argent à $1.50 l'once.
Couverts d'enfant, Cuillers à café, à tous prix.
Ronds de serviettes en argent, à $1.00 et au-dessus.
Plaqué :
Couverts français, garantis pour 15 ans.
Couverts américains à $2.50 la douzaine et au-dessus.
Services de table complets.
Bijouterie, montres en or, argent, nickel à $3.00.
Pendules, Lunettes or, argent, acier, etc. en tous genres. Pose et change les verres.
Toutes ces marchandises sont nouvelles et du dernier genre. 11 déc—1m

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

CHARLES F. GONTHIER.
Marchand Tailleur,
A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père, M. F. GONTHIER, ci-devant coupeur en chef chez M. Léon Godchaux, aura la direction. Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public.
Il vient de déballer une partie de son stock d'étoffes les plus récentes et choisies avec soin.
30 sept—

Compagnies d'Assurances
LIVERPOOL and LONDON and GLOBE,
Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS :
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE, RODOLPH WOESTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :
Actif..................$4,407,800 24
Passif..................2,670,383 44
Surplus..................$1,737,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident.
F. LOW, député assistant secrétaire résident.
12nov. 85—1an—V&G.

Dr EDOUARD DUPAQUIER,
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.
270 1/2 rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.
Consultations: de 7 à 8 h. du matin, et de 4 à 5 de l'après-midi. Le Dimanche de midi à 2 heures. 17 juin—PP

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant $700,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 600 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
24janv85—1an PP

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR

Tirage de la Loterie de la Louisiane
POUR LE 29 DECEMBRE
Tirage de 4 h[illegible]